

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

WORKSHOP

en ligne via ZOOM
organisé en deux
demi-journées

Comment protéger la santé et l'environnement ?

ATELIER PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Atelier – 2^{ème} partie (29/06/2021) : la réglementation relative aux perturbateurs endocriniens

1. Dr. Apolline Roger

Pour la première présentation, nous allons maintenant accueillir le Dr Apolline Roger, qui va nous introduire la façon dont le droit européen prend en considération les PE. Après plus de 10 ans de recherche et d'enseignement en droit des risques et droit de l'environnement, le Dr. Apolline Roger a rejoint ClientEarth, au sein de l'équipe produits chimiques. Elle dirige cette équipe, qui travaille sur REACH, la transparence et les produits chimiques, les pesticides et bien d'autres sujets au niveau européen depuis 4 ans. ClientEarth est une organisation de juristes qui utilisent le droit pour protéger la santé et l'environnement.

2. Jordane Wodli

Nous allons maintenant accueillir Jordane Wodli, qui représente la Commission EU et qui va nous présenter la Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques. Jordane a été chargé de Mission au Ministère français de l'environnement de 2012 à 2017. Il a notamment suivi les règlements REACH, PIC et POP, et il a participé à la mise en place de la première Stratégie nationale française sur les perturbateurs endocriniens. Il a par la suite été Attaché parlementaire pour une députée de l'Assemblée Nationale française de 2017 à 2018. Et depuis 2019, il est désormais chargé de mission à la DG ENV de la Commission européenne, en charge du suivi des actions sur les perturbateurs endocriniens.

3. Aiko de Mol

Nous allons maintenant laisser à la parole à Aiko de Mol, du SPF Santé publique, sur les réglementations REACH et CLP. Aiko De Mol est un expert juridique qui a étudié le droit à Gand. Il

s'intéresse particulièrement au droit européen de l'environnement, de l'énergie et de la biotechnologie. Il a commencé à travailler au SPF Santé publique en novembre 2020, et il y donne des conseils juridiques, entre autres sur les réglementations REACH et CLP.

4. Dr. Joëlle Meunier

Nous allons accueillir Joëlle Meunier, du SPF Santé publique, qui va aborder la législation des produits cosmétiques. Pharmacienne de formation, Joëlle Meunier est coordinatrice pour les compléments alimentaires et les produits cosmétiques au SPF Santé publique. Elle représente la Belgique aux réunions européennes sur les produits cosmétiques, et elle est aussi collaboratrice scientifique à l'Université Libre de Bruxelles.

5. Dr. Michel Goret

Nous accueillons le Dr Michel Goret de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Michel Goret est docteur en médecine vétérinaire. Après une courte expérience pratique sur le terrain, il est entré à l'Inspection de la pharmacie en tant qu'expert interne à la Commission des médicaments vétérinaires. Il est, à présent, évaluateur clinique et pré-clinique des médicaments vétérinaires au sein de l'AFMPS. Il est également rapporteur dans les procédures européennes d'autorisation de médicaments vétérinaires. Ses domaines d'expertise sont l'antibiorésistance, les résidus, et l'écotoxicologie.

6. Dr. Els van Hoeck

Nous accueillons Els van Hoeck de l'institut Sciensano, qui va nous présenter la thématique des aliments et des matériaux en contact avec les aliments. Après ses études de chimie à l'université de Gand, Els Van Hoeck a obtenu un doctorat en chimie analytique. Elle a ensuite commencé à travailler à Sciensano, où elle est toujours employée aujourd'hui. Els Van Hoeck est responsable du département « Contaminants organiques et additifs » et elle participe à la fois à la recherche scientifique et à la fourniture de services. Elle participe également à plusieurs groupes de travail et réunions du Laboratoire européen de référence, du Conseil de l'Europe et de l'EFSA.

7. Anne Brasseur

Nous accueillons Anne Brasseur, du SPF Santé publique, qui va nous présenter les législations biocides et produits phytopharmaceutiques (PPP). Après un master en biologie à l'UCL, Anne Brasseur a travaillé pendant 4 ans au CODA-CERVA (qui fait maintenant partie de Sciensano) comme membre du projet Nanorisk. Elle a ensuite travaillé pendant 2 ans comme conseiller réglementaire dans une compagnie de consultance spécialisée dans les produits phytopharmaceutiques (pour la partie écotoxicologie et l'évaluation de risque environnemental), avant d'entrer dans le service biocide du SPF Santé publique en tant qu'expert réglementaire en environnement. Depuis 2019, elle

coordonne également l'expertise concernant les perturbateurs endocriniens au sein du service et elle est la personne de contact pour cette thématique.

8. Chris Lambert

Enfin, nous accueillons Chris Lambert de l'Office flamand de l'Environnement, qui va nous présenter les résultats de biosurveillance obtenus en Flandre concernant les PFAS. Chris est diplômé en droit de l'Université de Gand. Il a travaillé environ 5 ans aux services fédéraux de l'environnement, puis plusieurs années au cabinet du ministre fédéral de l'environnement. Depuis juillet 2003, il travaille désormais à l'Office flamand de l'Environnement et il est responsable depuis 2011 de la direction de la politique des substances chimiques et de la politique des pesticides. Cela inclut entre autre les problématiques des perturbateurs endocriniens, des PFAS et des nanomatériaux. Enfin, il représente le gouvernement flamand dans différents groupes de travail, tels que le Comité BE REACH, la CCIM, la Task Force NAPAN ou le groupe de travail NAPED.